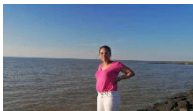


INFO OUEST-FRANCE. L'ex-mari de Samira Atif, tuée par balle en Vendée, renvoyé devant la cour d'assises pour féminicide

Vendredi 20 décembre 2024, Samira Atif, 47 ans, était retrouvée morte, tuée d'une balle dans la tête, devant son pavillon de Saint-Jean-de-Monts (Vendée). Deux ans et demi après les faits, son ex-mari, Philippe Cojan, 60 ans, en détention depuis sa mise en examen en décembre 2024, a été renvoyé devant la cour d'assises par le juge d'instruction pour le féminicide de son ex-femme. L'enquête dépeint un personnage violent, passé plusieurs fois entre les mailles de la justice.



Samira Atif, 47 ans, a été tuée d'une balle dans la tête devant son pavillon de Saint-Jean-de-Monts, le matin du 20 décembre 2024, alors que ses enfants dormaient encore dans la maison. | ARCHIVES

PERSONNELLES

Ouest-France

Sacha Martinez

Publié le 09/06/2026 à 19h38

Des violences physiques et sexuelles répétées, des menaces de mort réitérées, un contrôle coercitif, un isolement imposé, des comportements de harcèlement et de surveillance, une fixation jalouse et possessive. Voilà comment le juge d'instruction de La Roche-sur-Yon décrit le comportement de Philippe Cojan, 60 ans, dans son ordonnance de mise en accusation devant la cour d'assises de la Vendée. Ce dernier est incarcéré depuis sa mise en examen en décembre 2024.

L'accusé se rend aux gendarmes après un jour de cavale

Le matin du 20 décembre 2024, le sexagénaire est accusé d'avoir **tué son ex-femme, Samira Atif, 47 ans, d'une balle dans la tête** devant son pavillon de Saint-Jean-de-Monts. C'est une collègue de travail, inquiète de son absence à sa prise de poste, qui a retrouvé le corps sans vie de la mère de famille aux alentours de 6 h 30 du matin. Rapidement, les soupçons s'orientent vers le compagnon, Jacky Hachoud, mais aussi l'ex-mari de la quadragénaire, Philippe Cojan.

Placé en garde à vue, le premier est rapidement mis hors de cause. Philippe Cojan, lui, est introuvable. Mais une arme est retrouvée à son domicile. **Le lendemain, il est interpellé devant la brigade de gendarmerie, assis sur un muret.** Le sexagénaire garde le silence en garde à vue, comme devant le juge d'instruction, avant d'être **mis en examen et incarcéré pour le meurtre de son ex-compagne.**



Selon la balise de la voiture de l'accusé, ce dernier serait passé à huit reprises devant le domicile de son ex-femme dans les heures qui ont précédé sa mort. | OUEST-FRANCE

Au travail, comme dans son cercle proche, **Samira Atif fait l'unanimité**. Elle est décrite comme souriante, généreuse et bienveillante, mais aussi marquée par son union avec Philippe Cojan. Après un début de relation idyllique au Maroc, des violences surviennent dès son arrivée en France. D'après

SOS Femmes, une association qui l'a accueillie entre mai et décembre 2020, la mère de famille aurait subi les coups, les rapports imposés et la confiscation de son passeport pendant des années.

Une enquête ouverte pour violences et viols conjugaux sur une autre victime

Des éléments corroborés par les témoignages de deux ex-compagnes de l'accusé. Elles le décrivent comme **un homme « violent et jaloux »**, capable de les enfermer chez elles ou encore de les empêcher d'avoir un téléphone pour communiquer avec l'extérieur. Après le témoignage de l'une d'elles, une enquête pour violences et viol conjugaux a d'ailleurs été ouverte dans un autre département. Même ses anciens collègues de travail dessinent le portrait d'une personne irascible et sanguine.

Et si **Philippe Cojan n'a été condamné qu'à une reprise pour des violences sur Samira Atif**, en 2020, les gendarmes ont été amenés à intervenir à plusieurs reprises. Dès 2010, la mère de famille se cachait chez une voisine après avoir subi des coups. En 2012, de nouvelles violences, occasionnant huit jours d'incapacité de travail à la victime étaient constatées, mais le choix d'une médiation pénale a été privilégié. Puis, à partir de 2022, des menaces de mort et des violences dirigées contre le nouveau conjoint de Samira Atif, avec plusieurs dépôts de plainte classés à la clé.

« Ces déplacements nocturnes caractérisent un repérage préalable »

Il y a forcément eu des dysfonctionnements. Ça vient du manque de moyens de la justice et du manque de volonté politique de leur donner des moyens. **Des affaires comme la petite Lyhanna** ou Samira, il en existe d'autres. Combien de personnes déposent plainte contre leur agresseur avant d'être tuée ? C'est pour cela que j'ai demandé qu'une commission d'enquête parlementaire sur les féminicides soit diligentée, appuie Jacky Hachoud, dernier conjoint de Samira Atif.

Jacky Hachoud, dernier conjoint de Samira Atif, peine à comprendre comment l'accusé n'a pas pu « être mis hors d'état de nuire » plus tôt au vu des nombreuses plaintes dont il avait fait l'objet. | ARCHIVES PERSONNELLES

L'enquête démontre par ailleurs que l'accusé est passé à neuf reprises devant le domicile de son ex-femme, entre 4 h 15 et 6 h 05, le matin du meurtre. Mais aussi à deux reprises devant le logement de son nouveau compagnon. Ces déplacements nocturnes, répétés, ciblés et sans justification plausible caractérisent un repérage préalable, estime le juge d'instruction. Quand Philippe Cojan affirme de son côté être parti avec sa carabine, sans but précis.



L'accusé affirme avoir tiré sans viser, puis avoir déplacé le corps de sa compagne pour que ses enfants, qui dormaient encore dans la maison, ne la voient pas en plein milieu. Pour le magistrat instructeur, ces éléments excluent toute impulsivité incontrôlée ou geste accidentel. Par ailleurs, l'expert psychologue et l'expert psychiatre décrivent Philippe Cojan comme une personne psychorigide, toute-puissante, violente autocentrée. Devant la cour d'assises, il encourra la réclusion criminelle à perpétuité.